

COMMENT SUSCITER ET FAIRE RECONNAÎTRE DE NOUVEAUX MÉTIERS ?

L'ASSOCIATION / ASSOCIATION WIMOOV

L'association compte 70 salariés et 366 bénévoles actifs.

QUELS ENJEUX ?

/ Malgré les 7 millions d'actifs en situation de précarité, **LA MOBILITÉ TERRITORIALE** est un enjeu clé qui reste très peu pris en compte ;

/ Pour y répondre, l'association a fait émerger le nouveau métier de « **CONSEILLER EN MOBILITÉ INSERTION** » qui ne dispose aujourd'hui d'aucun cadre réglementaire.



QUELLE RÉPONSE ?

L'association a entrepris **UNE DÉMARCHÉ DE PROFESSIONNALISATION** des Conseillers Mobilité Insertion, en leur proposant des formations internes.

Elle propose par ailleurs **DES FORMATIONS** à des structures externes employant ce type de profil.

À terme, la démarche engagée vise à parvenir **À LA RECONNAISSANCE DU MÉTIER**, en concevant un référentiel de compétences, et en travaillant à l'obtention d'une certification professionnelle reconnue.

QUELLES ACTIONS ?

A / RECONNAISSANCE DU MÉTIER



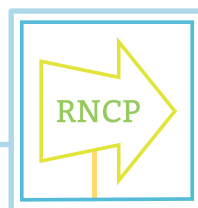
1

DÉFINITION
du métier conseiller mobilité



2

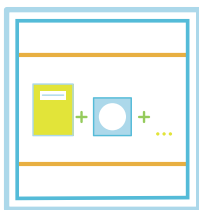
CONCEPTION
d'une fiche de poste



3

LANCEMENT
d'une démarche de certification professionnelle RNCP pour inscrire le métier de conseiller mobilité au répertoire national des certifications professionnelles

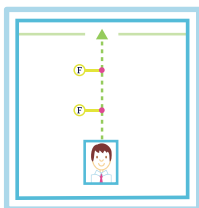
B/ OUTIL D'ACCUEIL ET D'INTÉGRATION



1

CONCEPTION

d'outils nécessaires à la mise en œuvre des actions par le conseiller mobilité : bilan de compétences mobilité, logiciel de suivi, outils d'accompagnement, etc.



2

CONCEPTION

de parcours d'intégration des conseillers mobilité, sur 8 semaines, associés à des formations internes

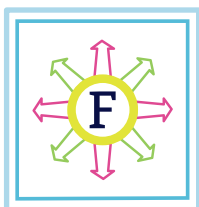
C/ FORMATION / RENFORCEMENT DES COMPÉTENCES



1

LANCEMENT

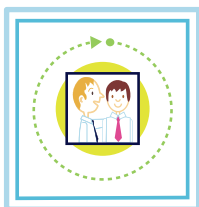
d'une démarche destinée à l'amélioration de la qualité de vie au travail



2

EXPÉRIMENTATION ET DÉPLOIEMENT

des formations « métier » pour les salariés internes et externes à l'association



3

MISE EN PLACE

d'un parcours professionnel et d'une fonction tutorale en interne

QUEL BILAN ?

/ 11 NOUVEAUX

« CONSEILLERS MOBILITÉ »

formés en 2014 sur une moyenne de 70 heures

/ 7500 PERSONNES PAR AN

en insertion au sein de 17 plateformes de mobilité



ASSOCIATION WIMOOV

Elle vise à promouvoir et initier le développement de nouvelles pratiques de mobilité et accompagner tous les publics vers la mobilité.

CONTACT

CAROLE CANO,

Directrice Centre de Ressources et de Formation,

carole.cano@wimoov.org

www.wimoov.org